



## **DEMANDE DE PRET INTER-ARCHIVES DE BOBINES DE MICROFILMS - MODALITÉS PRATIQUES – (2 bobines par emprunt)**

**Le lecteur qui souhaite bénéficier des échanges de microfilms entre les Archives départementales du Jura et un autre service d'archives, doit passer par le service emprunteur qui transmettra aux Archives du Jura, sa demande officielle affranchie au tarif postal en vigueur. Afin de couvrir les frais d'expédition pour le retour des microfilms (le Département du Jura se chargeant des frais d'envoi des bobines), le lecteur devra aussi fournir au service d'archives emprunteur :**

une enveloppe à bulles A4 (25X35) affranchie en colissimo à 8 euros (colis de moins d'1kg) **ou** une enveloppe souple préaffranchie colissimo à 8 euros (colis de moins d'1kg - 280x210 à plat).

**Pour connaître les références des microfilms intéressant votre recherche, trois possibilités s'offrent à vous :**

- Consulter le Nouveau guide du généalogiste et biographe du Jura, disponible dans toutes les Archives départementales de France ou en vente au prix de 28 euros + frais de port.
- Prendre contact avec le secrétariat des Archives au 03.84.47.41.28 ou archives-jura@cg39.fr.
- Consulter notre site internet [www.archives39.fr](http://www.archives39.fr), onglets « espace particulier », « généalogie et biographie », « répertoire par localités » ou directement depuis le lien : [http://www.archives39.fr/4DCGI/web\\_Custompage/htm/39repertoire\\_rpec.shtm/ILUMP27080](http://www.archives39.fr/4DCGI/web_Custompage/htm/39repertoire_rpec.shtm/ILUMP27080)

Mise à jour le 07 janvier 2016